For the English version click here.

Observatory of Cultural Policies in Africa

L'Observatoire est une ONG international créée en 2002 avec l'appui de l'Union Africaine, de la Fondation Ford et de l'UNESCO. Son objectif est de suivre l'évolution de la culture et des politiques culturelles dans la région et d'encourager leur intégration dans les stratégies de développement humain par des actions de sensibilisation, d'information, de recherche, de formation, de mise en réseau, de coordination et de coopération aux niveaux régional et international.

OCPA NEWS

No 429

26 juin 2023

OCPA News a pour but de promouvoir un échange d'information interactif en Afrique ainsi qu'entre l'Afrique et les autres régions. Envoyez-nous des informations pour diffusion sur des initiatives novelles, réunions, projets de recherches, publications intéressant les politiques culturelles pour le développement en Afrique. Merci de votre coopération.

***

Contact: OCPA Secretariat, Avenida Patrice Lumumba No. 850, Primeiro Andar, Caixa Postal 1207, Maputo, Mozambique

Tel.: + 258 21306138 / Fax: +258 21320304 / E-mail: secretariat@ocpanet.org

Directeur exécutif: Lupwishi Mbuyamba, director@ocpanet.org

Editeur de l'OCPA News: Máté Kovács, mate.kovacs@ocpanet.org

OCPA SITE WEB - www.ocpanet.org
OCPA FACEBOOK - www.facebook.com/pages/OCPA-Observatory-of-Cultural-Policies-in-Africa/100962769953248?v=info
https://www.linkedin.com/company/observatory-of-cultural-policies-in-africa

Vous pouvez vous abonner ou désabonner à OCPA News, via le formulaire disponible à http://www.ocpanet.org/activities/newsletter/mailinglist/subscribe-fr.html ou http://www.ocpanet.org/activities/newsletter/mailinglist/unsubscribe-fr.html

Consultez les numéros précédents d'OCPA News à http://ocpa.irmo.hr/activities/newsletter/index-en.html

*

L'OCPA est un partenaire officiel de l'UNESCO (statut d'association)

***

Nous exprimons nos remerciements à nos principaux partenaires dont le soutien a permis la céation de l'OCPA et le développement de ses activités dont les les partenaires initiaux

et les autres partenaires

ENCATC **CBAAC**

Le Mont des Arts, Kinshasa

***

***

Dans ce numéro

H. A la une

H.1 Déclaration de Rabat – Ministres de la culture sur les voies et moyens de promouvoir la culture en Afrique (Rabat, 22 mai 2023)

A. Les nouvelles de l'OCPA

Activités du Directeur exécutifs et des membres du Secrétariat de l'OCPA
A.1 Une nouvelle stagiaire à l'OCPA
A.3 Coopération culturelle

Relations avec le RICADIA (Réseau des institutions culturelles d'Afrique et de la Diaspora))
A.4 Rencontres à Addis Abéba

Relations avec RICADIA (Réseau des Institutions Culturelles de l'Afrique et de la Diaspora)
A.5 Nouveaux contacts institutionnels

Relations avec les partenaires
A.6 Relations avec l'Union Africaine
A.7 Relations avec l'UNESCO
A.8 Relations avec des Sponsors
A.9 Les publications de l'OCPA

B. Nouvelles, événements et projets culturels en Afriques

B.1 Afrique de l'Est: 350 000 enfants de la Corne de l'Afrique apprennent le somali avec l'application Daariz
B.2 Sénégal: Appel à candidatures pour le édition de 2024 de Dak'art
B.3 Sénégal: Archives et patrimoine documentaire – Réunion d'experts sur la gestion en cas de sinistre
B.4 Seychelles: Le pays lance un recensement national des artistes
B.5 Gambie : le NCAC forme des collecteurs de données sur le patrimoine bâti historique de Banjul
B.6 Rencontre Capitale Africaine de la Culture – Manifeste Culturel du Forum des Maires

C. Nouvelles concernant les politiques, institutions et ressources culturelles en Afrique

C.1 Angola: Le ministre de la Culture souligne l'importance du tourisme culturel
C.2 CPLP: Les ministres veulent la mobilité des biens culturels dans la CPLP
C.3 Angola: Le Ministre de la Culture appelle à une plus grande organisation des créateurs
C.4 Algérie: La contribution de l'artisanat au PIB a dépassé 350 milliards DA en 2022
C.5 Maroc soutient les initiatives de protection du patrimoine culturel dans les zones de conflits armés
C.6 Gambie : le ministre Bah engagera le Cabinet, NA obtiendra des fonds pour le NEF
C.7 Partenariat Maroc-UE pour un premier programme d'appui de l'UE aux industries culturelles au Maroc

D. Nouvelles, institutions et événements culturels dans d'autres régions

D.1 Afrique: UNESCO - La Semaine africaine 2023 close à Paris
D.2 UNESCO: Subventions du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour des projets dans neuf États parties

- Mauritanie: Sauvegarde et inventaires des contes et récits d'enfants Aide financière: 87 460 US$ accordés en 2023
- Rwanda : Elaboration d'un inventaire du patrimoine culturel immatériel national - Aide financière : 99 230 dollars US accordés en 2023
- Togo : Identification, renforcement des capacités, sauvegarde et promotion des danses traditionnelles

D.3 UNESCO - Les États-Unis d'Amérique annoncent leur intention de rejoindre l'UNESCO en juillet
D.4 Rapport sur les droits culturels et la migration - Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

E. Informations culturelles dans la presse africaine

E.1 Liens vers des portals

E.2 Informations provenenant de Allafrica

- Afrique: Fespam - Les artistes musiciens sensibilisés à la tenue de la onzième édition
- et l'UNESCO travailleront sur des lois pour les droits des artistes
- Madagascar: Patrimoine Culturel - Manjakamiadana bientôt ouvert au public
- Algérie: Ouverture d'un colloque sur la résistance culturelle durant la Guerre de libération

F. Nouvelles provenant des bulletins et des services d'information d'autres réseaux

F.1 Nouvelles de la Fédération Internationale des Conseils des Arts et Agences Culturelles (ACORNS)

- Tout est prêt pour le premier sommet national de l'industrie musicale du Botswana
- Gambie: Le ministre du Tourisme sur le Fonds national de dotation pour les arts et la culture

F.2 Agenda21culture

- IN SITU – Enquête sur La contribution des pratiques culturelles et créatives à résoudre les problèmes liés au lieu dans six zones non urbaines

F.3 Mawred – Culture resource Newsletter

- Culture Resource & Action for Hope lancent l'initiative : Stand for Sudanese Artists

F.4 ACP-UE Culture Newsletter

- Réunion du Programme ACP-UE Culture: Ignite Culture (Festival international du film de Zanzibar)

XXX

H. A la une

H.1 Déclaration de Rabat – Ministres de la culture sur les voies et moyens de promouvoir la culture en Afrique (Rabat, 22 mai 2023)

25 mai - Les ministres de la culture et les chefs de délégations des pays africains ont convenu à l'unanimité d'établir des cadres pour renforcer la coopération culturelle entre les États africains et de délibérer sur les mécanismes de développement d'efforts culturels communs qui en bénéficieront, à la fois présents et futurs.

La réunion a convenu de renforcer la coopération Sud-Sud et le développement inclusif en Afrique.

Les autres questions abordées concernaient les efforts entrepris par les gouvernements et les organismes culturels des pays africains pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19, protéger la diversité culturelle, sauvegarder le patrimoine culturel ainsi que garantir l'accès aux services culturels en tant que droit de l'homme inscrit dans les lois internationales et traités.

Le forum a réitéré son ferme soutien à la coopération avec l'UNESCO dans les domaines de la protection et de la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel, du respect de la diversité culturelle, de la pluralité linguistique, du dialogue interculturel, du droit à la libre circulation des artistes et des professionnels à travers le continent africain. .

Les dirigeants ont réaffirmé leur soutien au renforcement et à l'amélioration de la coopération culturelle, tant bilatérale que multilatérale, entre les pays africains, pour atteindre les objectifs de développement durable, développer le tourisme culturel, lutter contre le trafic illicite de biens et biens culturels, développer les industries culturelles et créatives, échanger les meilleures pratiques et expériences dans les professions culturelles, les arts et le patrimoine, et créer des opportunités pour les jeunes d'améliorer leurs compétences créatives et artistiques.

La réunion a souligné la nécessité de consolider le rôle de la jeunesse en Afrique et dans les pays de la diaspora concernant les questions liées à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine culturel africain.

Les dirigeants ont convenu que la diplomatie culturelle est cruciale pour servir les questions d'intégration continentale et ont souligné la nécessité de renforcer les mécanismes de diplomatie culturelle.

Dans le même temps, le forum est parvenu à un accord sur l'appel à l'adoption d'une charte africaine des industries culturelles et créatives et sur la nécessité d'engager d'autres ministres de la culture dans la déclaration de Rabat pour le renforcement de la coopération culturelle et l'application de ses résolutions.

En savoir plus sur https://www.kbc.co.ke/rabat-declaration-agree-to-promote-culture-in-africa/

***

A. Les nouvelles de l'OCPA

Activités du Directeur exécutifs et des membres du Secrétariat de l'OCPA

A.1 Une nouvelle stagiaire à l'OCPA

Une nouvelle stagiaire, la 19ème, est inscrite à l'Observatoire depuis le début du mois de mai pour une période de 3 mois d'information et de formation au Centre documentaire de l'OCPA. Madame Nilza Domingos Sitoe est étudiante finaliste (licence, Faculté des Sciences politiques de l'Université Eduardo Mondlane, Maputo).

Ce stage est encadré par le professeur Estevao Filimão, Doyen de la Faculté de la culture de l'Institut supérieur des arts et de la culture (ISArC, Matola), membre du réseau du RICADIA et Adjoint au Coordonnateur de la recherche a l'OCPA.

L'Institut Camões de l'Ambassade du Portugal à Maputo participe à l'animation de ce stage qui porte essentiellement sur la gestion des dossiers culturels des Etats et ceux des Institutions culturelles, le traitement et le catalogage ainsi que sur la contribution à la collecte des données des nouveaux médias de la communication.

***

A.2 Assistance technique

L'occasion de la Conférence des Ministres de la jeunesse, culture et sports de l'Union Africaine (fin mai) a permis des échanges et des contacts cibles entre le Directeur exécutif de l'OCPA et les personnels de direction des ministères de la culture de certains pays participant à la conférence tels que ceux du Maroc, de la Tanzanie, du Zimbabwe et de la Mission diplomatique de la Libye auprès de l'Union Africaine

***

A.3 Coopération culturelle

Pendant ce temps, la mise en place des éléments constitutifs du projet de la Commission de l'Océan Indien (COI) pour le développement des industries culturelles et créatives a pu compter avec l'apport de l'OCPA pour la mise en contact du projet avec l'autorité compétente du Mozambique ainsi que l'accélération de la nomination du Point Focal National du projet.

***

Relations avec le RICADIA (Réseau des institutions culturelles d'Afrique et de la Diaspora)

A.4 Rencontres à Addis Abéba

L'occasion de la conférence d'Addis Abeba a permis de faire rencontrer les différents responsables d'institutions et ainsi atténuer l'absence prolongée des «sommets» biannuels que la conjoncture de la pandémie mondiale a fait annuler pendant trois années. Ainsi avec

- l'ACALAN (Académie africaine des langues), l'AWHF (le Fonds du patrimoine mondial africain),

- le CELHTO (Centre d'études des langues et de l'histoire par traditions orales), les Capitales africaines de la culture (CAC).
- le Conseil africain de la musique (CAM) qui a du se résoudre comme il y a deux ans à tenir la 11ème session de son Comité Exécutif en ligne au départ de Maputo.
- le CERAV (Centre régional des arts vivants en Afrique), avec lequel plusieurs questions ont été abordées concernant sa présence sur le continent et sa participation aux evénements significatifs majeurs de son domaine de compétence.

***

Relations avec RICADIA (Réseau des Institutions Culturelles de l'Afrique et de la Diaspora)

A.5 Nouveaux contacts institutionnels

La dynamique de mise en commun s'est poursuivie avec les activités de nouvelles initiatives qui ont tenu à associer l'OCPA à leurs premiers pas, dont

- la Fondation OJOBA, créé à la mémoire de l'érudit distingué qu'était le professeur Olabiyi YAI du Benin;
- l'Asociation RE AFRICA, créée à Matola, cité voisine de Maputo, par la très dynamique historienne Ana Elisa Santana, proposant une démarche qui consisterait à interroger la pensée et le cheminement de l'Afrique dans la modernité en revisitant son passé encore méconnu qu'il s'agira de s'approprier. Le premier conseil d'administration de cette nouvelle structure s'est tenu fin mai à Matola et l'OCPA y a pris part;
- le projet XILUVA, toujours à Maputo, qui offre un cadre d'initiation et d'éducation des enfants a l'art. Un premier contact avec l'OCPA en 2022 avait amené l'Observatoire à animer un panel qui accompagnait un festival des enfants et montre la nécessité de doter l'initiative des moyens d'action plus adaptés.Ce qui a conduit à des rencontres de reflexion sur les strategies de mobilisation de partenaires potentiels;.
- la rencontre récente à la mi-juin avec le professeur Slimane Hachi, Directeur du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel d'Afrique (CRESPIAF) d'Alger, laquelle a permis l'ébauche d'un dialogue qui devrait conduire à une invitation à ce nouveau venu à participer à une prochaine session du RICADIA et à examiner la possibilité de son adhésion à un réseau de coopération régionale qui compte déjà plus d'une trentaine d'institutions et associations.

***

Relations avec les partenaires

Durant le mois qui s'achève, l'OCPA aura eu noter l'intérêt que lui ont manifesté ses partenaires historiques

A.6 Relations avec l'Union Africaine

Outre la participation et les interventions du représentant de l'OCPA à la 4ème conférence des Ministres à Addis Abeba, l'OCPA a bénéficié d'une des invitations limitées à un petit nombre d'experts à assister à Alger les 14 et 15 juin à l'inauguration du siège provisoire du Grand Musée d'Afrique, un des projets phare de l'Agenda 2063.

***

A.7 Relations avec l'UNESCO

Au niveau du Siège de l'Organisation,l'UNESCO a, non seulement approuvé la demande de l'OCPA de recevoir une contribution de au financement des frais de révision du Guide méthodologique de l'OCPA élaboré il y a 18 ans pour servir les Etats dans la conception, la

formulation, la réalisation et l'évaluation des politiques culturelles en Afrique, elle invite l'Observatoire à participer, bien sur comme observateur, à sa 5ème Conférence Générale Extraordinaire convoquée aux deux derniers jours du mois.

Au niveau des bureaux hors-Siège, l'OCPA a bénéficie au cours du mois de juin 2023 des attentions particulières du bureau régional de Dakar et du bureau national d'Accra pour de prochaines rencontres techniques et scientifiques envisagées en Afrique de l'Ouest d'une part et au Ghana d'autre part.

***

A.8 Relations avec des Sponsors

Des contacts ont eu lieu au courant du mois avec des partenaires connus et qui ont fait leur preuve dans une coopération positive avec l'OCPA dans le passé. Parmi eux AFRICALIA.

***

A.9 Les publications de l'OCPA

En relation avec ses activités de recherche l'OCPA a produit quelques 25 livres et publications dont une stratégie (2004) et un programme de recherche (2007 et 2010) sur les indicateurs culturels du développement humain en Afrique, un livre sur les «Musiques africaines - Nouveau enjeux et nouveaux défis» (avec l'UNESCO, 2005), le Recueil des textes de référence de base pour les politiques culturelles en Afrique (2006 et 2009), la S1ère et la 2ème Stratégie et plan à moyen terme de l'Observatoire (2006 et 2011), les Lignes directrices pour la conception et l'évaluation des politiques culturelles nationales en Afrique (2008 et 2009), les Actes du Colloque international sur les politiques, stratégies et expériences en financement de la culture en Afrique (2010), le livre sur La Contribution de la Culture à la Réduction de la pauvreté en Afrique (2013) et le Manuel de formation de spécialistes en administration et politiques culturelles en Afrique (2013). Plus récemment, en 2019, l'OCPA a publié l'ouvrage intitulé Dialogue interculturel et interreligieux: une experience africaine, réalisé avec le soutien financier de l'UNESCO.

La plupart des rapports des quelques 25 réunions et sessions de formations organises par l'OCPA sont publiés sur les site de l'OCPA à http://ocpa.irmo.hr/activities/meetings/index-en.html. Quelques 25 articles produits par les experts de l'OCPA ont été publiés daans les livres et dans les revues de nos partenaires (Culturelink, AFRICOM, Interarts - Barcelona, África e Mediterraneo, Wale keru, Arts Management, Itau Cultural – Sao Paolo, Brazil, Université de Pécs – Hongrie, Université de Girona – Espagne, Catalogne, Institute for African Culture and International Understanding - IACIU, Abeokuta, Nigeria, Institut Africain des Nations-Unies pour le développement économique et la planification - IDEP, Dakar, etc

***

Pour des informations antérieures sur les activités de l'OCPA cliquez sur
http://www.ocpanet.org/activities/news/index-en.html

***

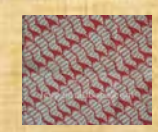

***

B. Nouvelles, événements et projets culturels en Afriques

B.1 Afrique de l'Est: 350 000 enfants de la Corne de l'Afrique apprennent le somali avec l'application Daariz

Nairobi - Plus de 350 000 enfants et adultes de la Corne de l'Afrique (Somaliland, Somalie, Éthiopie, Djibouti et Kenya) apprennent à lire et à écrire en somali grâce à une application

linguistique gratuite, Daariz, lancée en 2021, whuic vise à remédier au faible taux d'alphabétisation en rendant les compétences linguistiques plus accessibles et inclusives pour les apprenants de tous âges. Daariz a été développé par la Fondation Sahamiye, une organisation caritative qui travaille à améliorer l'éducation dans la Corne de l'Afrique et à donner à toutes les personnes des compétences d'alphabétisation tout au long de la vie.

La Corne de l'Afrique est actuellement confrontée à une multitude de défis, allant de l'absence d'écoles rurales aux sécheresses récurrentes et aux conflits en cours, couplés à une population très mobile qui contribuent tous à un faible taux de scolarisation et à un accès limité à une éducation de qualité. En conséquence, plus de 70 % des élèves en fin de primaire dans la région ne peuvent pas lire et comprendre une histoire simple en somali.

La scolarisation moyenne de la région, à environ 30 %, continue également d'être l'une des plus faibles au monde. Daariz est conçu pour aider les enfants et les adultes scolarisés et non scolarisés à acquérir une alphabétisation fonctionnelle en langue somalienne en peu de temps.

Il combine des jeux amusants et interactifs et des commentaires personnalisés avec un système de récompense, ce qui rend l'apprentissage agréable et engageant.

Lisez cet article sur https://www.capitalfm.co.ke/news/2023/06/over-350000-children-in-horn-of-africa-learning-somali-language-with-daariz-app/

***

B.2 Sénégal: Appel à candidatures pour le édition de 2024 de Dak'art

La Biennale de l'art africain contemporain de Dakar "Dak'art" a lancé depuis le 1er juin l'appel à candidatures pour l'exposition internationale ou "IN" de sa quinzième édition prévue en 2024.

Dix disciplines des arts visuels sont ciblées: la peinture, la photographie, l'installation, le graffiti et le street art, le textile, la vidéo d'art, entre autres.

Le texte annonce aussi que l'appel concerne les artistes africains et ceux de la diaspora. Les candidatures sont reçues à l'adresse "opencall@biennalededakar.org". L'exposition officielle internationale de la 15e édition de la Biennale de l'Art africain contemporain de Dakar est ouverte uniquement aux artistes africains et de la diaspora jusqu'au 31 août prochain.

Lire l'article à https://aps.sn/le-dakart-lance-un-appel-a-candidatures-pour-lexposition-internationale-2024/

***

B.3 Sénégal: Archives et patrimoine documentaire - Des experts africains passent à la loupe la gestion en cas de sinistre

Dakar a abrité, du 5 au 9 mai, un atelier sous régional de renforcement de capacités sur le thème: «Conceptions et modalités de mise en oeuvre d'un plan d'action en cas de sinistre dans les dépôts d'archivage en Afrique de l'Ouest». L'activité est organisée par la Commission nationale pour l'UNESCO, en collaboration avec le Comité sénégalais Mémoire du Monde et la Direction des archives du Sénégal.

Cet atelier sous régional a été ouvert à Dakar dans le cadre de la célébration de la 5ème édition de la semaine internationale des archives, prévue jusqu'au 9 juin destiné aux documentalistes, archivistes de 5 pays: le Burkina-Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal.

Réalisée avec l’appui de l’UNESCO. La rencontre de Dakar a comme finalité de permettre le sauvetage et la récupération des documents dans l'urgence et l'efficacité en cas de sinistre dans les dépôts d'archives.

Lire l'article à https://lesoleil.sn/archives-et-patrimoine-documentaire-des-experts-africains-passent-a-la-loupe-la-gestion-en-cas-de-sinistre/

***

B.4 Seychelles: Le pays lance un recensement national des artistes

Dans le but de créer une base de données complète sur le travail et le statut des artistes aux Seychelles, la Creative Seychelles Agency (CSA) lance bientôt un recensement national.

Grâce au Recensement de l'état des artistes, l'agence recueillera des détails tels que la forme d'art dans laquelle la personne est impliquée, le nombre d'années pendant lesquelles la personne a pratiqué la forme d'art et si la personne pratique l'art à plein temps ou à temps partiel.

Une fois le recensement lancé, les artistes pourront accéder au formulaire en ligne sur la page Facebook de Creative Seychelles Agency, le site Internet du Conseil national des arts et de l'artisanat des Seychelles ainsi que celui de l'Institut national des Seychelles pour la culture, le patrimoine et les arts.

Une fois l'information recueillie, elle sera remise à Sybil Labrosse qui compilera l'information dans la base de données qui sera par la suite mise en ligne sur le site Web de l'ASC à venir.

CSA pourra alors établir le nombre d'artistes à chaque niveau de professionnalisme. Après le recensement, l'agence rencontrera des artistes pour offrir des formations et des conférences, pour fournir des informations sur divers domaines dans le domaine de la création, comme la percée sur la scène internationale, la nécessité d'avoir des gestionnaires et d'avoir un plan de retraite.

Le recensement fournira des statistiques pour discuter avec les banques et les compagnies d'assurance, entre autres, afin de trouver des moyens de mieux servir les artistes du pays.

Lirel'article à http://www.seychellesnewsagency.com/articles/18759/Les+Seychelles+lancent+un+recensement+national+des+artistes

***

B.5 Gambie : le NCAC forme des collecteurs de données sur le patrimoine bâti historique de Banjul

Les collecteurs de données pour l'inventaire des bâtiments historiques, des sites et des valeurs de Banjul pour une politique éclairée en faveur de la conservation du patrimoine urbain ont suivi une formation sur la collecte de données de l'inventaire historique de Banjul.

La formation a été organisée par le Centre national des arts et de la culture et financée par l'UNESCO Paris dans le cadre du Programme de participation destiné à une politique éclairée en matière de conservation et de valorisation du patrimoine urbain dans la Liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les collecteurs de données ont été formés sur des sujets tels que l'introduction au patrimoine urbain, l'importance de la préservation du patrimoine urbain, l'identification/classification du patrimoine urbain, les cadres juridiques et réglementaires.

Le directeur général du NCAC, a déclaré que le patrimoine urbain peut être désigné comme la liste des éléments du patrimoine situés dans les zones urbaines. Il a ajouté que ceux-ci comprennent les vestiges archéologiques, les bâtiments historiques, l'architecture vernaculaire, les jardins historiques, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, entre autres.

Source: https://thepoint.gm/africa/gambia/national-news/ncac-trains-banjul-historic-built-heritage-data-collectors

***

B.6 Rencontre Capitale Africaine de la Culture – Manifeste Culturel du Forum des Maires

Les 23 et 24 mai 2023, la Ville de Rabat, Capitale Africaine de la Culture 2023, a accueilli le Forum des Maires et Responsables des Collectivités Territoriales d'Afrique sur la Culture.

Le Forum a réuni des membres élus locaux africains, des experts et des partenaires du monde entier pour discuter de la culture et du développement durable, y compris les villes de : Bilbao, Bologne, Brazzaville, Bulawayo, Cape Town, Dakar, Izmir, Kampala, Lilongwe, Matera, Nouakchott, Saint-Louis, Sibiu, Yoff (Dakar) et Yopougon.

Le deuxième jour de l'événement, le Manifeste pour le renouveau de la culture africaine et afro-descendante a été adopté par le Forum. Manifeste pour le renouveau de la culture africaine et afro-descendante Nous, Maires Africains, réunis à Rabat à l'invitation du Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du Royaume du Maroc et du Maire de la Ville de Rabat, dans le cadre de la célébration de Rabat, Capitale Africaine de la Culture,

Sur la base de la décision prise par les Maires et Leaders des collectivités territoriales africaines lors de la huitième édition du Sommet Africités à Marrakech, d'initier le programme des Capitales Africaines de la Culture au sein de CGLU Afrique, de célébrer l'excellence culturelle et créative de l'Afrique, et de promouvoir la culture comme quatrième pilier du Développement Durable aux côtés des piliers économique, social et environnemental;

Tenant compte de la résolution de la 40ème session de l'UNESCO (2019), de commémorer chaque année, le 24 janvier, la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante;

Inspiré par l'action continue de la Commission Culture de l'Organisation Mondiale des Cités et Gouvernements Locaux Unis pour la promotion du droit à la culture et l'inclusion de la culture parmi les objectifs de développement durable;

et inspiré par l'expérience des Capitales européennes de la culture;

Tirant les enseignements des réflexions menées dans le cadre de la célébration de Rabat, Capitale Africaine de la Culture, notamment la nécessité d'aborder la culture non plus exclusivement comme un secteur de divertissement mais comme un secteur économique à part entière, à fort potentiel en termes de créer de la richesse et des emplois pour les jeunes et en tant que contributeur essentiel au développement de l'estime de soi, de la citoyenneté, de la solidarité, de la paix et de l'harmonie au sein des communautés.

Convenons d'adopter le Manifeste pour le renouveau de la culture africaine et afro-descendante sur la base des engagements suivants:

1. Considérer la culture et ses diverses formes d'expression comme une composante indissociable de l'identité africaine, pour promouvoir la reconnaissance de la contribution du continent africain aux valeurs universelles de l'Humanité.
2. Placer la culture au cœur des politiques de développement durable aux côtés des piliers économique, social et environnemental, et plaider pour l'inclusion de la culture parmi les objectifs de développement durable.
3. Participer aux travaux de la Commission Culture de CGLU Afrique, qui place les stratégies de créativité en Afrique parmi les priorités de ses interventions de développement, basées sur la coopération culturelle et la diplomatie.
4. Considérer la diaspora africaine et les populations afro-descendantes comme faisant partie de la culture africaine et l'expression de sa dynamique internationale, en tirant profit de leurs connaissances, expertises et savoir-faire.
5. Accorder une attention particulière au rôle des autorités traditionnelles en tant que gardiennes et garantes des questions de tradition et de mémoire, et parties prenantes dans le processus de promotion de la culture en Afrique et du dialogue interculturel.

6. Utiliser les politiques éducatives pour la formation de l'identité africaine, à travers l'introduction dans l'enseignement des langues africaines, la connaissance de l'histoire et des traditions africaines.
7. Promouvoir, encourager et soutenir les professionnels de la culture au niveau de chaque pays, de chaque territoire et du continent dans son ensemble, à travers l'organisation d'événements favorisant les échanges ; l'accès à la culture.
8. Elaborer des normes réglementaires communes et harmonisées au niveau panafricain, en vue de créer les conditions garantissant la protection des artistes et des œuvres d'art africains.
9. Préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Afrique pour son inscription au Registre du patrimoine mondial de l'UNESCO et la restitution des œuvres culturelles de l'Afrique.
10. Promouvoir le programme « Capitales Africaines de la Culture » de CGLU Afrique comme instrument de promotion de l'excellence de la culture africaine, facteur de régénération du sentiment de bien-être et d'appartenance au continent africain.

Lire le document à https://www.uclga.org/wp-content/uploads/2023/05/manifeste-FR.pdf

***

***

C. Nouvelles concernant les politiques, institutions et ressources culturelles en Afrique

C.1 Angola: Le ministre de la Culture souligne l'importance du tourisme culturel

Le ministre de la Culture et du Tourisme, Filipe Zau, a jugé importante la promotion du tourisme culturel pour générer des revenus et à promouvoir l'image de l'Angola, s'exprimant lors de la cérémonie de lancement du projet "Route touristique et culture des esclaves en Angola".

Pour le ministre, la diversification de l'économie et de la culture, associée au tourisme, devient un important facteur de progrès économique et social. Le ministre s'est également penché sur l'histoire de l'ère de l'esclavage, mettant en lumière les individus qui se sont battus pour l'abolition de cette pratique. Selon Filipe Zau, le Brésil compte au total 100 millions de personnes d'ascendance africaine et les États-Unis d'Amérique environ 41 millions.

Le projet, qui démarre en 2024, découle d'un travail de doctorat soutenu à l'Université de Coimbra (Portugal), par le directeur général de l'Institut pour la promotion du tourisme (Infotur), Afonso Vita, basé sur l'histoire de plus de 500 ans de l'esclavage.

Lire l'article sur https://www.angop.ao/en/noticias/turismo/ministro-considera-importante-massificacao-do-turismo-cultural

***

C.2 CPLP: Les ministres veulent la mobilité des biens culturels dans la CPLP

Les ministres de la Culture de la CPLP ont décidé, vendredi, à Luanda, d'intensifier le dialogue politique, en partenariat avec les responsables des finances, pour l'adoption de mesures communes pour l'importation et l'exportation de biens culturels dans l'espace de la Communauté des pays de langue portugaise.

L'idée apparaît dans la déclaration finale de la deuxième réunion extraordinaire des ministres de la culture de l'organisation qui s'est tenue à Luanda. Selon ce document, les ministres ont salué la 3ème édition du Programme CPLP Audiovisuel. De même, ils ont encouragé la collaboration

entre les États membres, afin d'assurer la bonne mise en oeuvre du Plan d'action 2022-2024 et du Plan stratégique de coopération culturelle multilatérale 2022-2026.

Les ministres ont décidé la participation de la CPLP à la Foire du livre (Göteborg, 2025, Suède) pour les échanges internationaux entre auteurs, compositeurs, gestionnaires et agents culturels.

Les participants ont salué les diverses initiatives sur l'agenda politique de la CPLP pour la promotion de la langue portugaise et l'organisation du Forum sur les politiques publiques culturelles pour le développement.

Ils ont approuvé la tenue de la Conférence internationale sur les archives historiques de la CPLP, ainsi que la réunion annuelle des entités spécialisées chargées de la protection du droit d'auteur et des droits connexes.

Lire l'article à https://www.angop.ao/fr/noticias/lazer-cultura/ministros-querem-mobilidade-de-bens-culturais-na-cplp/

***

C.3 Angola: Le Ministre de la Culture appelle à une plus grande organisation des créateurs

Luanda — Le ministre de la Culture, Filipe Zau, a lancé un appel, ce lundi, à Luanda, aux créateurs pour une plus grande et meilleure organisation pour qu'ils puissent profiter des avantages économiques.

Filipe Zau a également fait appel aux agents économiques qui utilisent des œuvres artistiques pour l'exposition et le plaisir du public à des fins économiques, qui doivent payer les frais de compensation respectifs, c'est-à-dire le droit d'auteur aux auteurs.

Le ministre, qui s'exprimait lors de la cérémonie du 4e anniversaire du Service national du droit d'auteur et des droits connexes (SENADIAC), a exhorté toutes les institutions impliquées dans la chaîne de protection à miser sur une plus grande et meilleure coopération et articulation dans les actions qu'il faut entreprendre.

Lire l'article à https://www.angop.ao/fr/noticias/lazer-cultura/ministro-da-cultura-apela-maior-organizacao-aos-criadores/

***

C.4 Algérie: La contribution de l'artisanat au PIB a dépassé 350 milliards DA en 2022

La contribution du secteur national de l'artisanat et des métiers au Produit intérieur brut a été estimée à plus de 350 milliards de DA en 2022, a révélé, à Tipasa, le Directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Kamel Eddine Bouam.

Sur un autre plan, le même responsable a fait cas d'une démarche en cours au sein de son département ministériel, pour le "recensement de tous les produits de l'artisanat, en coordination avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), par la mise en place des procédures réglementaires de protection de ces produits".

A noter que le secteur national de l'artisanat compte plus de 442.000 artisans immatriculés, dont plus de 137.000 activant dans l'artisanat traditionnel, qui seront prochainement intégrés dans le Fichier national des artisans. Un fait qui permettra à chaque artisan algérien de se faire délivrer une carte professionnelle numérique comportant un numéro d'identification national(NIN), dans le cadre de la modernisation du secteur artisanal, a informé M. Bouam.

Lire l'article à https://www.aps.dz/economie/156569-la-contribution-de-l-artisanat-au-pib-a-depasse-350-milliards-da-en-2022

***

C.5 Maroc engagé à soutenir les initiatives de protection du patrimoine culturel dans les zones de conflits armés (M. Bensaid)

Rabat — Le ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a réitéré, mardi à Rabat, l'engagement du Maroc à soutenir toute initiative visant à protéger et valoriser le patrimoine culturel dans les zones de conflits armés.

Intervenant lors d'un colloque international organisé par la Commission nationale du droit international humanitaire (CNDIH), sous le thème de la protection des biens culturels en droit international humanitaire, M. Bensaid a affirmé l'engagement du Maroc dans la lutte contre le terrorisme et ses conséquences, notamment au niveau culturel, notant que le Royaume met son expertise en termes de restauration, de conservation et de promotion, à la disposition des pays victimes de terrorisme et des catastrophes naturelles.

Il a également souligné que le Maroc, qui a choisi la voie du multilatéralisme, continuera à investir dans la préservation du patrimoine mondial, rappelant, dans ce sens, les efforts du Royaume en matière de protection des biens culturels, dont l'adhésion à la Convention de La Haye en 1968, puis la ratification du deuxième protocole additionnel en 2013.

En matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels, M. Bensaid a indiqué que le Maroc collabore sur ce sujet avec ses partenaires internationaux, dans le cadre de l'activation de la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturel.

Ce colloque international, a souligné le ministre, contribuera à promouvoir l'échange d'expertises et d'expériences et permettra de dégager des recommandations, à même de consolider la présence du Maroc sur la scène internationale en matière de préservation du patrimoine culturel et faire du Royaume un pionner dans ce domaine sur le plan continental.

Source: https://www.mapnews.ma/fr/actualites/culture/le-maroc-engag%C3%A9-%C3%A0-soutenir-les-initiatives-de-protection-du-patrimoine-culturel

***

C.6 Gambie : Le ministre Bah engagera le Cabinet, NA obtiendra des fonds pour le NEF

Le ministre du Tourisme et de la Culture s'est engagé à veiller à ce que les artistes gambiens soient soutenus pour l'essor économique et la production d'œuvres reflétant les valeurs et les normes gambiennes. Le ministre Hamat NK Bah a fait cette promesse lors de la récente cérémonie de clôture du projet Aschberg de l'UNESCO intitulé : « Améliorer le statut et la condition des femmes artistes, qui s'est tenu à Banjul ».

Dans ses mots d'assurance après la signature du règlement pour opérationnaliser le Fonds national de dotation (NEF) pour les arts et la culture inancementafin d'améliorer le financement des programmes artistiques et culturels pour l'amélioration du statut économique et social des artistes, il a déclaré que "le règlement sera publié au Journal officiel et j'irai au Cabinet et engagerai l'Assemblée nationale à obtenir les fonds nécessaires."

Le ministre Bah a donc déclaré qu'il était convaincu que "les artistes gambiens peuvent le faire mieux que les artistes d'autres pays lorsqu'ils obtiennent le soutien financier nécessaire.

Le ministre a également réitéré son engagement envers la réalisation des rêves des artistes en lançant le rapport de 35 pages sur le statut des femmes artistes et professionnelles de la culture en Gambie.

Le projet UNESCO Aschberg - Améliorer le statut et la condition des artistes féminines a été entièrement financé par l'UNESCO à hauteur de 30 000 dollars.

Plus d'informations sur https://thepoint.gm/africa/gambia/headlines/minister-bah-to-engage-cabinet-na-to-get-funds-for-nef

***

C.7 Partenariat Maroc-UE - Convention sur un programme d'appui de l'UE aux industries culturelles et créatives marocaines

Le gouvernement du Maroc et l'Union européenne ont signé, le 23 juin à Essaouira, une convention relative au programme d'appui de l'Union Européenne (UE) aux industries culturelles et créatives marocaines.

Cette convention a été paraphée par le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, et l'ambassadrice de l'UE au Maroc, Mme Patricia Lombart Cussac.

Ce programme est le premier du genre dans le cadre du Partenariat Maroc- Union européenne. Il vise à promouvoir la culture à travers le renforcement des industries culturelles comme vecteur de développement économique et d'emploi pour les jeunes. Il sera mis en oeuvre à plusieurs niveaux et notamment avec la Fédération des industries culturelles et créatives du Maroc.

A cette occasion, Mme Cussac a déclaré que "la culture est un formidable levier de rapprochement et d'enrichissement mutuel entre les peuples. Notre partenariat de prospérité partagée va désormais s'approfondir avec une dimension pour les industries culturelles et créatives marocaines".

M. Bensaid a souligné que "la culture est le reflet de l'âme d'une nation, et aujourd'hui, nous lançons un nouveau chapitre pour les industries culturelles et créatives marocaines", expliquant que par ce programme, "nous ouvrons les portes de l'innovation, du développement économique et de l'emploi pour les jeunes".

Doté d'une enveloppe de 110 millions de dirhams, ce programme d'appui aux industries culturelles et créatives vient renforcer le "partenariat euro- marocain de prospérité partagée" entre le Maroc et l'Union Européenne qui, depuis juin 2019. Il se concentre sur le renforcement des échanges sur les politiques et les industries culturelles, l'entreprenariat culturel, la préservation du patrimoine, et la formation dans les secteurs artistiques.

Lire l'article à https://www.mapnews.ma/fr/actualites/politique/partenariat-maroc-ue-signature-%C3%A0-essaouira-dune-convention-sur-le-premier

***

***

D. Nouvelles, institutions et événements culturels dans d'autres régions

D.1 Afrique: UNESCO - La Semaine africaine 2023 close à Paris

Après le lancement international du Festival panafricain de musique au siège parisien de l'UNESCO, l'Afrique a été à nouveau à l'honneur pour la Semaine africaine de cette institution.

Tout au long de la semaine, le siège de l'UNESCO a connu une programmation autour de divers événements culturels et scientifiques africains, dont une exposition d'art, des boutiques de produits artisanaux, une conférence et un cocktail dînatoire des diverses spécialités culinaires africaines, un défilé de mode, une conférence-débat, des contes et légendes pour les enfants et un hub des entrepreneurs innovants composé de jeunes entrepreneurs et innovateurs africains dans les technologies vertes de pointe et dans l'économie créative numérique.

Parmi les nouveautés de cette année, un défilé de mode qui a été proposé pour la première fois visant à présenter la culture riche et diversifiée de l'Afrique. Cette particularité a été mise en place par les organisateurs au centre de la célébration de l'art africain, de la créativité et de l'innovation, pour promouvoir la mode et les artistes africains et fournir une plateforme pour les designers et les artisans émergents afin de mettre en valeur leur talent.

Cette édition s'est terminée le 9 juin par un gala artistique d'expressions de la diversité culturelle, avec des spectacles de danses folkloriques et de musique provenant d'une dizaine de pays.

Lire l'article à https://www.adiac-congo.com/content/unesco-la-semaine-africaine-2023-close-paris-149039

***

D.2 UNESCO: Subventions du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour des projets dans neuf États parties

5 juin 2023 - Le mécanisme d'assistance internationale apporte un soutien aux États parties dans leurs efforts nationaux pour sauvegarder le patrimoine culturel immatériel. Le Bureau du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a examiné et approuvé, le 5 juin 2023, neuf projets d'assistance internationale, dont une demande d'urgence et une assistance préparatoire. Un total de 973 539 dollars des États-Unis a été accordé à neuf États: (Haïti, les Bahamas, la Mauritanie, le Nicaragua, le Pérou, le Rwanda, le Togo et l'Ouzbékistan).

En ce qui concerne les trois pays africains bénéficiaires, l'appui concerne les activités suivantes:

Mauritanie: Sauvegarde et inventaires des contes et récits d'enfants Aide financière: 87 460 US$ accordés en 2023

Ce projet de dix-huit mois vise à sauvegarder les contes et récits d'enfants en Mauritanie en créant un inventaire et en assurant la transmission de la pratique aux générations futures. Le projet implique la mise en œuvre d'ateliers communautaires sur la manière d'élaborer des inventaires participatifs, suivis de l'identification et de l'inventaire des contes et récits d'enfants à travers la Mauritanie. Les contes identifiés lors du processus d'inventaire seront transmis à travers une série d'ateliers ciblant les jeunes. https://ich.unesco.org/en/assistances/safeguarding-and-inventories-of-children-s-tales-and-narratives-in-mauritania-02046

***

Rwanda : Elaboration d'un inventaire du patrimoine culturel immatériel national - Aide financière : 99 230 dollars US accordés en 2023

Ce projet vise à développer le premier inventaire du patrimoine culturel immatériel du Rwanda et à soutenir les efforts nationaux de sauvegarde du gouvernement. Le projet comprend : (a) la mise en œuvre d'un atelier de formation au renforcement des capacités sur la Convention et l'importance du patrimoine culturel immatériel, y compris une formation sur les techniques et outils pertinents ; (b) la réalisation d'inventaires communautaires ; (c) collecter et analyser des informations sur le patrimoine culturel immatériel dans les communautés ; et (d) organiser des réunions de sensibilisation dans les communautés. Plus à https://ich.unesco.org/en/assistances/elaboration-of-an-inventory-of-national-intangible-cultural-heritage-02050

***

Togo: Identification, renforcement des capacités, sauvegarde et promotion des danses traditionnelles du Togo comme vecteur de développement culturel durable : Aide financière : 99 876 US$ octroyés en 2023

L'élaboration de l'inventaire engagera des jeunes, femmes et hommes, qui seront spécialement formés à cet effet et seront encadrés par des professionnels. Pour assurer la pérennité et la

transmission des danses, les groupements et associations détenteurs des savoirs et savoir-faire traditionnels contribueront à l'initiation des jeunes pratiquants représentant les communautés de toutes les préfectures du Togo. Les séances d'initiation seront filmées et aborderont les techniques, chants et rituels liés aux danses traditionnelles. Plus à https://ich.unesco.org/en/assistances/safeguarding-and-inventories-of-children-s-tales-and-narratives-in-mauritania-02046

***

D.3 UNESCO - Les États-Unis d'Amérique annoncent leur intention de rejoindre l'UNESCO en juillet

Aujourd'hui, la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, a réuni les représentants des 193 États membres de l'Organisation pour les informer que les États-Unis d'Amérique lui avaient officiellement notifié leur décision de rejoindre l'UNESCO en juillet 2023, sur la base d'un financement concret plan.

Source: https://www.unesco.org/en/articles/united-states-america-announces-its-intention-rejoin-unesco-july

***

D.4 Rapport sur les droits culturels et la migration - Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

17 mai, International - Dans ce rapport, le Rapporteur spécial souligne le droit des migrants d'avoir accès et de participer effectivement à tous les aspects de la vie culturelle, tant de l'État d'accueil que de leur propre culture. Le Rapporteur spécial rappelle que les dispositions du droit international des droits de l'homme protègent ces droits, quel que soit le statut juridique des migrants et note la nécessité d'assurer une égalité substantielle dans la protection des droits culturels. Le Rapporteur spécial réfléchit à la manière de surmonter les obstacles auxquels sont confrontés les artistes migrants et souligne la nécessité d'échanges et d'interactions interculturels pour garantir des sociétés dynamiques, diverses et démocratiques.

Source: https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G23/008/22/PDF/G2300822.pdf?OpenElement

***

***

E. Informations culturelles dans la presse africaine

E.1 Liens vers des portals

https://allafrica.com/arts/
http://www.africaonline.com/site/africa/arts.jsp
http://www.apanews.net/news/fr/rubrique.php?id=65
http://weekly.ahram.org.eg/2003/646/culture.htm
http://english.alarabonline.org/display.asp?code=zculturez

***

E.2 Informations provenenant de Allafrica

Afrique: Fespam - Les artistes musiciens sensibilisés à la tenue de la onzième édition

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, accompagnée du commissaire général du Festival panafricain de musique (Fespam), Hugues Gervais Ondaye, a sensibilisé, le 15 juin à Brazzaville, les artistes musiciens à la tenue de

l'édition de relance de ce festival et les a invités à s'impliquer pleinement dans sa réussite. L'échange entre la ministre en charge des Loisirs et les artistes musiciens, en prélude à la tenue de la onzième édition du Fespam qui se déroulera du 15 au 22 juillet, à Brazzaville et à Kintélé, sur le thème « La rumba congolaise : envol de la base identitaire vers les vertices du patrimoine de l'humanité », a porté sur les préparatifs de celle-ci. Cette édition aura pour contenu des spectacles de musique en plein air et en salle, un symposium, un marché de la musique africaine (Musaf), une exposition d'instruments traditionnels de musique africaine et une croisière sur le majestueux fleuve Congo. Rappelons que le Fespam a été créé sous l'égide de l'Union africaine (UA) en 1966. Lire l'article à https://fr.allafrica.com/stories/202306160513.html

***

Les Seychelles et l'UNESCO travailleront sur des lois pour les droits des artistes

Dans le but de fournir aux artistes et aux professionnels de la culture des Seychelles plus de droits et d'accéder aux lois de protection sociale à l'avenir, un expert international est dans le pays pour travailler sur un projet d'élaboration de politiques. Chargée par l'UNESCO dans le cadre du programme Aschberg, l'experte Avril Joffe mène une série de réunions consultatives avec des artistes, des artisans et des partenaires clés de la scène artistique et culturelle aux Seychelles. La série de réunions se déroulera à Mahé, Praslin et La Digue du 13 au 15 juin. https://fr.allafrica.com/stories/202306130704.html

***

Madagascar: Patrimoine Culturel - Manjakamiadana bientôt ouvert au public

Après mainte réhabilitation, le Rovan'i Madagasikara a été réouvert au grand public le 18 juin.
Les batiments du "Lapa Tranovola et Manampisoa", le grand palais de Manjakamiadana de Besakana ont été reconstruits en béton pour les protéger du risque d'effondrement, des Incendies, du séisme et de la nuisance des insectes. Mais l'extérieur des bâtiments sont recouverts de bois comme à l'ancienne époque. D'après les histoires, "Manampisoa" et "Tranovola" sont des palais où les rois et reines de Madagascar ont accueilli leurs invités. L'ouverture de ce patrimoine culturel a été retardée. Cette réouverture de l'ancienne demeure des rois et reines de Madagascar est en rapport avec un événement touristique intitulé ITM ou Internationale Tourism Fair of Madagascar. https://fr.allafrica.com/stories/202306080486.html

***

Algérie: Ouverture d'un colloque sur la résistance culturelle durant la Guerre de libération

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, à Alger, l'ouverture des travaux d'un colloque international sur "La résistance culturelle en Algérie durant la Révolution, une lutte pour la libération". S'exprimant à cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts a souligné que ce Colloque "tend à mettre en relief la justesse et la dimension humanitaire de la Révolution algérienne, et à rappeler l'apport de la culture et des arts à la cause nationale, mais aussi à mettre en avant les personnalités intellectuelles, culturelles et artistiques, nationales et internationales qui ont soutenu la Guerre de libération entre scientifiques, écrivains, artistes et politiciens, tous courants intellectuels et politiques confondus".
Source: https://fr.allafrica.com/stories/202306060281.html

***

***

F. Nouvelles provenant des bulletins et des services d'information d'autres réseaux

F.1 Nouvelles de la Fédération Internationale des Conseils des Arts et Agences Culturelles (ACORNS)

Tout est prêt pour le premier sommet national de l'industrie musicale du Botswana
30 mai 2023, Botswana - Organisé par le Botswana-EU Policy Dialogue Facility en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, du Genre, des Sports et de la Culture et le Conseil national des arts du Botswana, le sommet vise à « guider le secteur de l'industrie culturelle et créative (ICC) du Botswana vers la commercialisation, le pilotage avec l'industrie de la musique.
Source: https://internationalfederationofartscouncilsandcultureagencies.cmail19.com/t/i-l-aluirid-tkxllluyk-g/

***

Gambie: Le ministre du Tourisme sur le Fonds national de dotation pour les arts et la culture
Le ministre du Tourisme et de la Culture, Hamat N.K. Bah, a signé le règlement sur le Fonds national de dotation pour l'art et la culture pour la première fois en Gambie. La signature fait suite à un rapport sur une enquête menée sur la condition des femmes artistes en Gambie avec une série de formations qui ont conduit à la certification d'une centaine d'artistes au Centre national des arts et de la culture.
Source: https://internationalfederationofartscouncilsandcultureagencies.cmail19.com/t/i-l-aluirid-tkxllluyk-ji/

Site web: http://www.ifacca.org
Contact: info@ifacca.org

***

F.2 Agenda21culture

IN SITU – Enquête sur La contribution des pratiques culturelles et créatives à résoudre les problèmes liés au lieu dans six zones non urbaines
La Commission Culture de CGLU a un partenariat avec le projet IN SITU "Innovation locale des industries culturelles et créatives dans les zones non urbaines", un projet d'une durée de 4 ans qui combine recherche et actions expérimentales pour faire avancer les pratiques liées à l'innovation, les capacités et le potentiel des industries culturelles et créatives (ICC) basées dans des zones non-urbaines des pays de l'UE. IN SITU étudie actuellement la manière dont les pratiques culturelles et créatives peuvent contribuer à résoudre les problèmes liés au lieu dans six zones non urbaines représentant les six laboratoires IN SITU : Açores, Portugal ; région côtière occidentale, Irlande ; région occidentale, Islande ; municipalités de Rauma et Eurajoki, Finlande ; comté de Valmiera, Lettonie ; comté de Šibenik-Knin, Croatie. En tant que partenaire de ce projet, la commission de la culture soutient une enquête intitulée "Cartographie des projets culturels et créatifs et sélection d'études de cas", qui vise à cartographier les projets proposant des réponses culturelles et créatives à des questions clés liées à un lieu dans les six sites du laboratoire IN SITU et à identifier les deux projets les plus pertinents, les plus impactants et les plus innovants dans chaque site du laboratoire. Surce:
https://agenda21culture.net/news/situ

Site web: http://www.agenda21culture.net
Contact: info@agenda21culture.net

***

F.3 Mawred – Culture resource Newsletter

Culture Resource & Action for Hope lancent l'initiative : Stand for Sudanese Artists
Culture Resource et Action for Hope lancent une initiative d'urgence pour soutenir les artistes soudanais et protéger les ressources culturelles au Soudan. Cette initiative a commencé deux mois après que la guerre au Soudan a éclaté, causant la mort et le déplacement de centaines de milliers de civils, dont un grand nombre d'artistes et d'écrivains qui ont perdu leurs maisons, leurs biens et leurs moyens de subsistance, en plus de ceux qui ont été blessés ou blessés. tué. Cette guerre a également entraîné la destruction de plusieurs ressources culturelles, notamment des collections d'œuvres d'art, des bibliothèques et des archives contenant des matériaux importants ; notant qu'un nombre considérable de ces ressources sont encore menacées de destruction et de vol. Cette initiative comprend différentes composantes, telles que le soutien aux artistes et écrivains qui ont été directement touchés par la guerre, l'identification et la documentation des ressources culturelles et artistiques menacées au Soudan et l'exploration des moyens de les protéger, la fourniture de lieux de travail et d'espaces de rencontre pour les artistes soudanais. qui ont dû quitter le Soudan récemment, et former un groupe d'acteurs culturels du Soudan et du Soudan du Sud sur la protection des droits culturels en temps de guerre et de crise. L'initiative annoncera successivement l'ouverture de ses différentes composantes et les informations pertinentes seront publiées sur les sites Web et les pages des médias sociaux des deux institutions.

Site web: https://mawred.org/mawred-news/culture-resource-action-for-hope-launch-the-stand-for-sudanese-artists-initiative/?lang=en

***

F.4 ACP-UE Culture Newsletter

Réunion de réseautage du Programme ACP-UE Culture: Ignite Culture au Festival international du film de Zanzibar (ZIFF)
Du 25 au 27 juin 2023, l'événement réunira les bénéficiaires de la région de l'Afrique de l'Est du Programme ACP-UE Culture, des représentants de l'équipe de mise en œuvre conjointe Heva Fund-British Council, ainsi que d'autres pôles du Programme ACP-UE Culture, et des délégués de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS) et de l'Union européenne (UE).

Web site: https://www.acp-ue-culture.eu/wp-content/uploads/2023/06/Programme-Overview_Ignite-Culture-at-ZIFF.pdf

***

***

Merci de nous envoyer des adresses, des informationet des documents pour la liste de distribution, les bases de données, le centre de documentation et le site de l'OCPA!

***

Merci pour votre coopération!

***